



SECTION
DU
VAR

Syndicat **Force Ouvrière DGFIP** – Section du Var
place besagne 83000 Toulon
Tél fixe : 04-94-03-82-90
Tél portable : 06-88-37-36-97
mail : fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr
web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/083/>

Comité Technique Local du 5 juillet 2018

Suite à la lecture de la déclaration liminaire de l'Intersyndicale, le DDFIP du Var, M. Rothé, a indiqué que, « le dialogue équivaut à un échange concernant les positions de chacune des parties ». Cependant, ce dialogue ne l'engage pas à un accord, car étant « pragmatique », il favorisera l'application de ses orientations.

À la suite de cette intervention, F.O.-DGFIP a affirmé à nouveau sa volonté de mener un dialogue constructif, pour le bien des agents. Mais que si la direction n'était pas dans cette optique, le dialogue n'avait plus lieu d'être. La direction a pris acte.

1/ ASR : point d'étape

. Fusion des SIP de Toulon :

Pour rappel, les 4 SIP de Toulon seront dans un 1er temps regroupés en 2 structures (Est et Ouest), avant, de ne former en 2020 qu'une méga structure (en cohésion avec les préconisations d'AP 2022). D'après le directeur, cette étape est nécessaire au plan technique (bases informatiques).

De plus, la DDFIP du var est candidate au plan cité préfecture, concernant la rénovation des cités administratives (énergétique, ouvrants, amiantes...). Les projets doivent donc être aboutis, afin d'être sélectionnés et que les travaux puissent commencer en 2020.

La méthode engagée par la direction comprend une réflexion en 1^{er} lieu organisationnelle, puis métier, en association avec les agents. L'immobilier ne vient qu'en dernier point.

L'organisation des SIP sera similaire, avec maintien de la séparation de l'assiette (mais réduction des secteurs) et des secteurs recouvrement/compta.

Les groupes de travail métiers et transverses reprendront à la rentrée.

L'intersyndicale a porté à la connaissance du directeur une pétition des agents des SIP, signée très massivement. (voir PJ)

En effet, l'année 2019 sera porteuse d'un grand nombre (TROP grand nombre?) de restructurations : fusion, mise en place du RCT (voir point 3), PAS, réforme TH...

F.O. - DGFIP est intervenu quant à l'attention que la direction doit porter aux agents. Beaucoup d'interrogations subsistent, aussi bien à propos des réformes, nombreuses et successives, que des contraintes techniques. Cela crée des situations anxiogènes, générant des tensions dans les services !

Le directeur s'est dit conscient des inquiétudes des agents des SIP. Il s'engage à leur présenter son projet, ainsi que les contraintes externes (suppression d'emplois, resserrement du réseau, instance supra départementale, mise en place du PAS....) lors d'une visite dans les services (pour information, cette visite a eu lieu vendredi 13 juillet).

À noter (et ce n'est pas un détail !), que M. Rothé, impatient mais prudent, acte la spécialisation des trésoreries mixtes, et donc le transfert des missions de recouvrement vers les SIP, pour le **01/01/2020**.

. Fusion des SIE de Toulon :

Là encore, les 4 SIE de Toulon seront regroupés en 2 structures Est/Ouest (en cohérence avec l'organisation des SIP), puis en une unique structure en 2020.

Quand on lie les sous-effectifs de certains SIE, la mise en place pour le moins chaotique de médoc-web (l'adolescence de cette application risquant de durer!), la mise en place de nouvelles organisations de travail du fait de l'hétérogénéité des méthodes, l'inconnue résultant de l'impact de la mise en place du PAS.. , il est clair que les agents sont fortement inquiets !

Les agents des SIE ont d'ailleurs tenu à en informer officiellement la direction par la signature massive d'une pétition. (voir PJ)

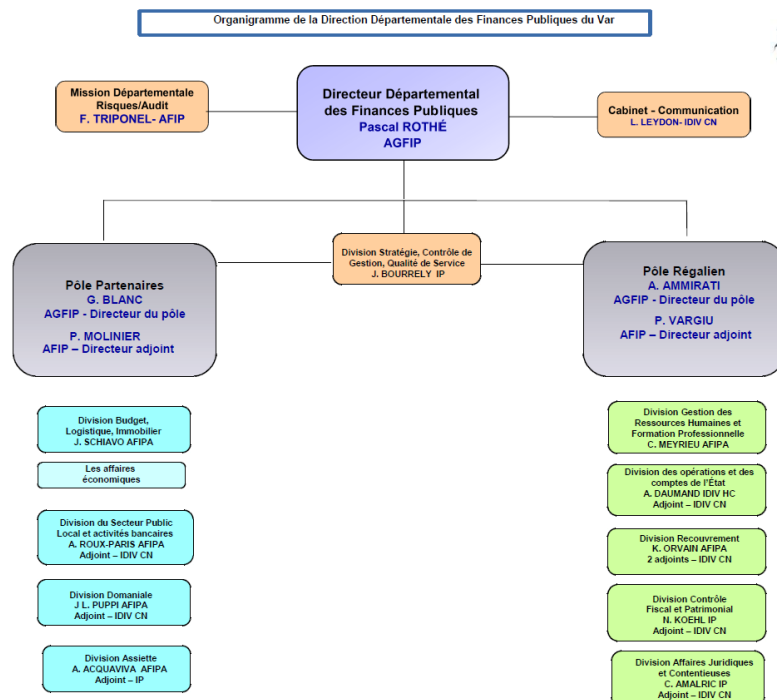
2/ Réorganisation de la direction

Une nouvelle organisation sera mise en place au 01 janvier 2019,

Au revoir pôle PPR !

On rééquilibre les missions entre le pôle « partenaires », et le pôle « régalien ».

Cela serait-il précurseur de certaines annonces ?



3/ RCT : Brignoles et Fréjus

À compter du 01 septembre, les SIP de Brignoles et de Fréjus seront préfigurateurs de l'accueil rénové RCT (Réception, Courriel, Téléphone).

L'équipe d'accueil sera donc élargie afin de pouvoir traiter 80 % des demandes des usagers. Des formations sont mises en place, afin que les agents acquièrent rapidement une polyvalence.

Les travaux immobiliers nécessaires sur Fréjus et les réaménagements sur Brignoles seront effectués courant juillet.

À effectif constant, cela revient donc à dire que les emplois sont prélevés dans les services de gestion, où les charges devraient être moindres (dixit la direction), du fait du traitement des mails, téléphone et questions généralistes en accueil, mais aussi par anticipation de la réforme de la TH.

Les fusions de service sont dès lors obligatoires, et la porosité (transfert des informations) entre les services devra donc être optimale.

À noter que les services de gestion seront sollicités pour l'accueil spécialisé, concernant les questions complexes.

F.O. - DGFIP a soulevé la problématique de la mise en place du PAS, que la direction semble occulter. En effet, aucune anticipation sur la volumétrie des demandes n'est prise en compte à 6 mois de sa mise en place et compte tenu des annonces successives et peu claires du gouvernement !

Pour M. ROTHE, « le changement, c'est tout le temps ». « Ne pas bouger, c'est aller droit dans le mur » .

C'est pourquoi il envisage la mise en place d'une équipe RCT dès l'installation des services dans le nouveau bâtiment des Playes de la Seyne/mer (repoussée en fin d'année!), ainsi qu'à Hyères où l'accueil sur rendez-vous est opérationnel.

Sans compter Toulon, où le RCT devrait être mis en place au printemps 2019.

PARCE QUE TOULON A SON RCT



RUGBY CLUB TOULONNAIS

LE VAR AURA AUSSI SON RCT !!!
RECEPTION COURRIELS TELEPHONE

BIENVENUE AU CLUB !!



SECTION du VAR



Vote : Contre unanime

voir suite des débats lors de la reconvoation du 12 juillet

4/ Horaires d'ouverture des services sur le site de Saint Bernard et Lorgues

Quelle histoire !

En résumé, le DDFIP a décidé de consulter les agents des sites de Saint Bernard et Lorgues (décision fort louable) afin de leur proposer différents scénarios concernant les jours d'ouverture au public, allant du statu quo à la fermeture de la presque totalité des après-midis.

Léger couac : les agents des SIE ont décidé à une large majorité le statu quo. Donc acte.

Mais ceux des SIP aussi...du moins dans un 1^{er} temps !

Car, fort de sa volonté de réduire l'accueil au public, le DDFIP a obligé certains chefs de service à faire revoter les agents une 2^{ème} fois, voire une 3^{ème} !! Et ce, afin qu'une légère (très légère) majorité se dégage en faveur du le projet porté par la direction !

*F.O. - **DGFIP** s'est fermement opposé à la méthode employée afin de faire plier les agents. Une consultation n'a de sens que si elle respecte les volontés exprimées. Cela ne peut être un outil manipulable par la direction, un leurre destiné à masquer la vérité.*

Le directeur a expliqué sa position : en effet, il souhaite voir évoluer les horaires d'ouverture au public et la réduction de l'accueil physique. Il veut donner la préférence à la réception téléphonique et le contact par mail, et généraliser l'accueil sur rendez-vous.

Pour lui, la réorganisation du réseau est une attente aussi bien des élus que des contribuables du monde urbain et rural !

*Bien évidemment, F.O. - **DGFIP** ne partage absolument pas cet avis !*

Après de nombreux échanges parfois animés, le DDFIP a accepté de reporter le vote concernant la mise en place de ces modifications d'horaires à un prochain CTL, après organisation de groupes de travail à l'automne.

*F.O. - **DGFIP** a demandé un GT spécifique à Var amendes, la réduction d'ouverture au public ne pouvant, à notre sens, régler à elle seule les problèmes rencontrés par ce service.*

5/ Modification des horaires d'ouverture au public sur le site de Vert Coteau

Suite à la demande des agents, le site de Vert Coteau sera fermé le vendredi après midi à compter du 01 septembre 2018.

Vote : Abstention : FO, CFTC, CFDT

Pour : Solidaires

(la CGT ne prend pas part au vote)

6/ Transfert M21 de la TS de Saint Tropez vers la TS Estérel

Le DDFIP l'avait annoncé , 2 trésoreries varoises seront spécialisées M21 (gestion des hôpitaux) : le CHITS et la trésorerie de l'Estérel.

Et les transferts commencent : initialement prévue pour Grimaud, la gestion des hôpitaux de St Tropez (hôpital public et clinique privée) sera en fin de compte transférée à la TS de l'Estérel.

F.O. - DGFIP a soulevé un petit problème, et pas des moindres : la dématérialisation des hôpitaux de St Trop est loin d'être totale, malgré l'obligation actée par la loi NOTRÉ !

Un emploi non pourvu sera donc transféré à l'Estérel, accentuant encore plus la charge de travail, sans qu'une possibilité de travail à distance ne soit possible...

Vote : Abstention : FO, CFTC, Solidaires, CFDT
contre CGT



FO
DGFIP

1948/2018
INDÉPENDANTS
PAR NATURE
ET ÇA FAIT 70 ANS QUE ÇA DURE

élus : Sylvain Charboneyre, Fabrice Mosca,
suppléants : Sophie Degeilh, Philippe Bernard
experts : Héléne Guibert et Nicolas Fagard

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanente : Anne MAURICE Secrétaire Départementale : Sophie DEGEILH

Tél : 04 94 03 82 90 Port : 06 88 37 36 97

SYNDICAT FO DGFIP - DDFIP VAR <fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr>

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT.

Comité Technique Local du 12 juillet 2018

L'intersyndicale ayant opposé un vote contre unanime au point 3 de l'ordre du jour concernant la mise en place du RCT à Fréjus et Brignoles, la DDFIP nous a donc reconvoqué ce 12 juillet.

F.O. - DGFIP a décidé de se rendre à cette convocation, à la demande de nos mandants dont nous sommes les représentants.

En effet, les agents souhaitaient obtenir des précisions quant aux frontières entre accueil généraliste et spécialisé.

Le DDFIP a spécifié que les vademecums établis librement par les 2 SIP concernés, en concertation avec les agents, ne sont en aucun cas étanches et définitifs. Ils ont vocation à être testés et adaptés en fonction des différentes remontées.

L'équipe de direction se rendra sur ces 2 sites à la rentrée afin d'expliquer à l'ensemble des agents l'organisation retenue.

À la demande de *F.O. - DGFIP*, M. ROTHE a confirmé que, bien que cela soit pour lui un problème RH, les agents de l'équipe RCT n'avaient pas vocation à être nommés dans les 1ers suppléants de la fonction « caisse » .

F.O. - DGFIP est ensuite intervenu sur les points immobiliers concernant Fréjus.

Le SAID Estérel destiné à l'accueil téléphonique sera équipé de cloisons vitrées sur allèges (déplacement de la climatisation prévue). Les armoires seront déplacées dans le local à côté de l'informatique.

La cloison entre les secteurs St Raphaël et Littoral sera démontée.

Enfin, les agents titulaires actuellement du poste accueil resteront à leur place, même les jours où ils ne seront pas d'accueil physique au sein de l'équipe RCT. Un paravent mobile leur sera fourni afin de les isoler de la vue du public, qui sera alors reçu dans les boxes.

En questions diverses, *F.O. - DGFIP* a abordé le sujet du **full internet et de facebook**. En effet, cet accès est demandé par la sphère du contrôle fiscal dans un but de collecte d'informations depuis longtemps. Le rapport annuel de la DGFIP indique bien que la lutte contre la fraude fiscale est en baisse depuis 2 ans !

Pourtant, cela n'aura été débloqué que le temps de la communication de M. DARMANIN...

